

À PARTIR DU
1^{er} JANVIER
2023

+ SIMPLE

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT

Madame, Monsieur,

À partir du 1^{er} janvier 2023, le tri devient plus simple.

Partout en France, qu'ils soient en plastique, en papier, en carton ou en métal, tous les emballages se trient.

Vous triez déjà certains emballages en allant les déposer dans les colonnes* ou via la collecte des sacs jaunes pour Coutances. À compter du 1^{er} janvier, vous ajouterez l'ensemble **des emballages en plastique** comme les pots, boîtes et barquettes, ainsi que les films, sacs et sachets, et **les petits emballages en métal** comme les tablettes de médicaments, le papier aluminium, les capsules de café, etc.

**POUR VOUS
AIDER, VOUS
TROUVEREZ
UN MÉMO-TRI
JOINT À CE
COURRIER.**

RAPPEL

Il est inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider. Il ne faut pas les imbriquer les uns dans les autres.

Le recyclage permet de réutiliser la matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets en préservant les ressources naturelles.

**Plus nous trions, moins nous enfouissons.
Mieux nous trions, plus nous recyclons.**



* Une colonne est un conteneur aérien ou enterré appelé aussi bac roulant qui compose les points d'apport volontaire de tri.



**Seule la
consigne
de tri
évolue,
les modes
de collecte
restent
inchangés**

Les emballages ne doivent pas être déposés dans les sacs d'ordures ménagères mais bien dans les colonnes jaunes ou dans les sacs jaunes de collecte. Nous vous rappelons également que le verre doit toujours être déposé dans les colonnes vertes afin d'être recyclé.

Vous êtes acteurs de la réussite de ce projet, votre implication est primordiale.

Nous vous remercions par avance pour votre participation à la réduction des déchets produits et à leur tri pour une meilleure valorisation. **Ne l'oublions pas, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.**

Le service déchets est à votre disposition pour répondre à vos interrogations. Vous pouvez le contacter par mail à l'adresse : **dechets@communaute-coutances.fr**

Corinne CLEMENT

Conseillère déléguée chargée
des actions de sensibilisation liées
au traitement des déchets

Hubert GUILLOTTE

Vice-président en charge
des déchets

Plus d'informations sur
www.coutancesmeretbocage.fr



**PAS DE CHICHI,
TOUS AU TRI!**
BIEN VIDÉS ## NON LAVÉS
EN VRAC ## NON IMBRIQUÉS

CITEO
Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.



APPLI GUIDE DU TRI

COUTANCES
MER ET BOCAGE